

## Avant Le public cible

- ✓ Enfants porteurs de troubles TSA majeurs en particulier trouble du langage oral : difficultés pour entrer dans les apprentissages du Cours Préparatoire (CP) et ayant besoin d'adaptations en milieu scolaire.
- ✓ Souffrance de l'enfant et la famille liée aux difficultés scolaires sans solution.
- ✓ Enfants en âge d'entrer dans les apprentissages : entre 5 et 7 ans.
- ✓ Enfants présentant un bilan d'efficience intellectuelle globale sans déficit homogène (pas de déficience intellectuelle).

TSLA : Trouble Spécifique du Langage et des Apprentissages



### L'équipe :

**La classe :** Enseignant spécialisé, AESH collective

**La rééducation :** Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien, Neuropsychologue, Psychologue, Orthoptiste, Educatrice, APA (Activité Physique Adaptée)

**Le personnel de l'hôpital :** le médecin neuro-pédiatre, les soignants (Infirmiers, AP), les administratifs (AS, secrétariat)

### Modalités de recrutement

**De février à juin de l'année N-1 :** contacter l'hôpital d'enfants et le médecin coordonnateur du projet

Prise de rendez-vous pour bénéficier d'une **évaluation pluridisciplinaire.**

Mise en perspective des bilans et **synthèse avec l'équipe pluridisciplinaire** pour valider le recrutement.

Possibilité d'accueil : **6 places**

**Contact :** Secrétariat pédiatrie :

**02.62.90.87.19 ou [secped.he@asfa.re](mailto:secped.he@asfa.re)**

Médecin coordonnateur : Dr Denis VERHEULPEN



60 rue BERTIN - CS 81010 - 97404 SAINT-DENIS CEDEX  
tel : 0262 90 87 00  
E mail : [secdirection.he@asfa.re](mailto:secdirection.he@asfa.re)



## Pendant Une année scolaire à l'Hôpital d'Enfants

L'enfant **reste inscrit dans son école de rattachement.** Il est accueilli en classe Télémac pour une année scolaire suivant le **calendrier scolaire de l'académie de la Réunion.**

**Tous les matins** de 8h à 12h, les enfants sont accueillis **en classe** par un enseignant spécialisé pour travailler des compétences de cycle 2 avec adaptations.

**Les après-midis** sont destinés aux **rééducations** ou à l'enseignement en plus petits groupes.

Chaque enfant dispose d'un **planning de prises en charge thérapeutiques en fonction de ses besoins.**

En cours d'année, **plusieurs synthèses et rencontres avec les parents.**

## Après Une orientation adaptée

- ✓ **Une orientation accompagnée et préparée** au cours de l'année scolaire par une équipe pluridisciplinaire.
- ✓ Une **aide** au montage des **dossiers MDPH.**
- ✓ Une **proposition d'orientation** validée en équipe et avec les parents :
  - Vers le milieu scolaire ordinaire avec ou sans AESH
  - Vers l'enseignement spécialisé, type ULIS TSA.
- ✓ Un **accompagnement vers l'orientation scolaire choisie :**
  - Rencontre des acteurs de l'école post-TELEMAC
  - Explication et transmission des adaptations possibles.
  - Suivi du projet des enfants